



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 73737

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la situation médico-sociale difficile du département du Pas-de-Calais. C'est ainsi que en 2000, aucun projet n'a été retenu, au plan national, dans les domaines de l'autisme, du polyhandicap, des CAMSP et des SESSAD, alors que certains projets avaient été classés prioritaires au plan régional et faisaient l'objet d'un consensus. Il lui demande les perspectives de son action ministérielle afin de revoir les ordres de priorités établies.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73737

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2002, page 1221